

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° DP 021 210 18 B0011

date de dépôt : 14 mai 2018

demandeur : **Monsieur Lilian SEGAUT**pour : **la création d'une pergola**adresse terrain : **9 rue du Truchot lieu-dit
Hameau de Panthier, à Créancecy (21 320)****ARRÊTÉ**

A2018-32

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 14 mai 2018 par Monsieur Lilian SEGAUT demeurant 9 rue du Truchot lieu-dit Hameau de Panthier à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la création d'une pergola ;
- sur un terrain situé 9 rue du Truchot lieu-dit Hameau de Panthier, à Créancecy (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 14 mai 2018.

ARRÊTE**Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 11 juin 2018

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.